

CaP Finistère

François Hollande
20 mars à 19h00
à Rennes

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 944
VENDREDI 17 FÉVRIER 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Le numérique pour tous

« Pour la Bretagne, le très haut débit est un enjeu au moins aussi important que l'électrification, à son époque », souligne Gwenegon Bui, vice-président du Conseil régional de Bretagne, en charge de la politique territoriale et du numérique. Cet ambitieux projet d'aménagement du territoire entre dans sa phase de mise en œuvre.

Si les métropoles comme Brest, Quimper ou Rennes seront équipées par un opérateur privé, cela ne concerne que 10 % des habitants. Se posait donc la question des 90 % restants qui risquaient de rester sur le bord de l'autoroute de l'information.

Pour éviter cette nouvelle fracture entre villes et campagnes, la Région a décidé, sous l'impulsion de la majorité régionale, avec le soutien unanime de tous les groupes politiques représentés au Conseil régional, de prendre sa part dans ce déploiement. Avec un fil rouge : faire que les 100 Mbits/seconde soient une réalité pour tous, à l'horizon 2025. D'ici quelques années, sans l'accès à ce débit, de nombreuses entreprises seraient obligées de quitter la Région ou celles qui souhaiteraient venir s'y installer seraient tentées de revoir leur stratégie.

Cette volonté d'équité territoriale est un travail de plus d'un an et demi de concertation avec les collectivités territoriales ; sur toute la Bretagne, pour définir des objectifs, trouver les moyens financiers et mettre en place les outils de la péréquation.

Les financements engagés seront colossaux, de l'ordre de 1,8 milliard d'euros. D'où la nécessité de procéder par étapes.

Ce premier plan sur cinq ans, qui permettra aussi de raccorder 2 000 points stratégiques comme les hôpitaux, universités et zones d'activité économique, bénéficiera d'un subventionnement public de 400 millions d'euros.

Selon les premières projections présentées, début janvier, à la réunion de la Conférence numérique bretonne, 62 millions d'euros seraient apportés par l'État, 80 millions par l'Union européenne, 89 millions d'euros par le Département et la Région, la même somme par les 106 communautés de communes de Bretagne. Et pour gérer les risques financiers, la Région a également prévu une autre enveloppe de 80 millions d'euros.

Pour articuler l'ensemble de ces participations, un syndicat mixte devrait voir le jour dans le courant de l'été. Les premiers travaux sont prévus fin 2012.



Un enjeu majeur pour la Bretagne

La Région Bretagne, conformément aux engagements pris par Jean-Yves Le Drian, durant la campagne électorale, sera attentive à ce que la mise en place débute dans l'ouest, dans le Finistère, de manière à éviter qu'une fracture est/ouest s'ajoute à une fracture ville/campagne. 📶

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 16/02/2012



Dossier de la semaine

Vers un nouveau modèle



Vie de la Fédération

Des finances saines



Interview

L'Histoire-Géo sacrifiée ?

Avec Amaury Chauou

Non à ACTA

Le traité ACTA (Anti-Counterfeiting Trade Agreement) originellement destiné à combattre la contrefaçon commerciale, a été progressivement détourné de son objectif, dans la plus grande discrétion et en dehors de tout processus démocratique.

Ce texte, négocié dans le plus grand secret, devait à l'origine permettre de lutter contre les contrefaçons, dangereuses pour les consommateurs. Mais, pour préserver les droits des grandes multinationales, il intègre aussi l'internet, mettant sur le même plan la contrefaçon de produits alimentaires ou de médicaments et le piratage informatique.

Le Parlement européen doit refuser de voter ce traité qui met gravement en cause la neutralité du net et les libertés d'expression et de communication.

PS29

Zone légumière



Avant de tenir ses réunions publiques, Stéphane Le Foll est allé à la rencontre d'agriculteurs à Guerlesquin et à Sibiril, dans la zone légumière du Léon.

Dans la région Saint-Pol-de-Léon, la discussion a, bien sûr, porté sur le projet de plate-forme légumière. Jacques Édern, agriculteur et conseiller général du canton, et d'autres légumiers ont fait part de leurs interrogations vis-à-vis de ce projet de la SICA. A la plate-forme de Sibiril, Stéphane Le Foll a pu se rendre compte de l'importance du respect des normes sanitaires dans les structures du Léon.

La création d'une plate-forme de grande dimension pose, pour les agriculteurs du nord Finistère, la question de la survie des autres établissements. « En tant que telle, l'idée de regrouper et de rationaliser la collecte de la production n'est pas critiquable », souligne Marylise Lebranchu. « Mais, le projet actuel n'a pas fait l'objet des discussions préalables nécessaires pour ce type d'investissement ».

La zone légumière du Léon et du Trégor dispose encore d'atouts importants, comme le savoir-faire des agriculteurs ou le climat qui permet de produire des légumes, à des périodes où les récoltes sont impossibles dans les pays méditerranéens. Cependant, les producteurs finistériens souffrent. « Il y avait 100 exploitations à Sibiril en 1981 et il n'y en a plus que 15 aujourd'hui », a rappelé Jacques Édern.

Les productions aussi ont changé. L'artichaut « traditionnel » et le chou sont en perte de vitesse tandis que la demande sur la salade, l'échalote et le petit violet progresse.

Pour les producteurs, il est urgent de trouver des solutions pour garantir une meilleure stabilité des prix. « Les centrales d'achat sont trop puissantes et imposent leurs conditions », a expliqué un producteur de mâche au député européen qui a également été interrogé sur les disparités de législation en matière de main-d'œuvre saisonnière entre les pays de l'Union Européenne. Pour les producteurs, leurs concurrents allemands utilisent de manière détournée la législation sur le travail saisonnier pour employer de la main-d'œuvre des pays de l'Est. Stéphane Le Foll a rappelé que les députés européens socialistes se battent au Parlement pour renforcer l'Europe sociale.

Vers un nouveau modèle

Le 10 février, à l'invitation de Marylise Lebranchu et de Richard Ferrand, Stéphane Le Foll, député européen spécialiste de l'agriculture et chargé de l'organisation de la campagne de François Hollande, est allé à la rencontre d'agriculteurs et a animé deux réunions publiques, devant plus de 120 personnes, à Taulé et Huelgoat.



Stéphane Le Foll à Taulé

« Ce déplacement est important à plusieurs titres », a insisté Gwenegan Bui, délégué de la 4^e circonscription. « D'abord, pour que Stéphane Le Foll expose les enjeux agricoles de la campagne présidentielle, mais aussi pour les rencontres avec les représentants de la profession ». D'ailleurs, fait suffisamment rare pour être mentionné, des représentants des trois organisations agricoles (Confédération paysanne, FDSEA et Coordination rurale) étaient présents à la réunion publique de Taulé. Yvon Pouliquen pour la confédération paysanne et Thierry Méret pour la FDSEA sont intervenus durant cette réunion.

Pour Stéphane Le Foll, l'agriculture constitue un enjeu majeur dans la campagne présidentielle. Il s'agit, bien sûr, de nourrir la population alors qu'un milliard d'êtres humains dans le monde sont sous-alimentés. Mais, au-delà, il convient de garantir la diversité des productions, de répondre aux besoins des consommateurs et d'utiliser au mieux l'espace rural.

L'avenir de l'agriculture en France et en Bretagne passe obligatoirement par l'Union européenne et la PAC qui est en phase de renégociation.

Il passe aussi par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). Mais, là aussi, Stéphane Le Foll plaide pour une réforme.

Il faut garder le principe de négociations multilatérales. Sinon, c'est la loi du plus fort qui s'impose. Cependant, pour une plus grande justice, il convient d'intégrer dans les discussions des clauses sociales et environnementales.

Le modèle agricole actuel est arrivé au bout de sa logique. Un autre doit être inventé qui puisse combiner à la fois une production suffisante, diversifiée, respectueuse de l'environnement et apportant un vrai revenu aux agriculteurs. La définition de ce nouveau modèle ne sera pas aisée. Mais, a insisté Stéphane Le Foll, « elle ne se fera qu'avec les agriculteurs ».

Pour le député européen, il faut redéfinir de nouvelles formes de coopérations entre les producteurs et cesser de ne raisonner qu'en termes d'exploitations. Les centrales d'achat et des grandes surfaces portent une lourde responsabilité dans la crise que subissent les agriculteurs. C'est pourquoi, il convient de mettre en place des contrats collectifs de manière à assurer une juste rémunération des producteurs et surtout une visibilité financière sur le long terme.



Plus de 100 personnes à Huelgoat

Car, c'est là le sens de la candidature de François Hollande : redonner des perspectives aux agriculteurs qui, aujourd'hui, ne peuvent plus, dans le cadre juridique et commercial actuel, répondre aux objectifs qui sont, d'ailleurs, fixés par d'autres.

En réformant la fiscalité agricole et en favorisant des nouvelles formes de coopérations, l'agriculture retrouvera des perspectives pour produire, de manière saine, une matière première diversifiée qui pourra être transformée et valorisée par une industrie agro-alimentaire performante. 🌱

Des finances saines

L'argent ne fait pas une élection... mais sans argent, il n'est pas possible de mener une campagne électorale.

Le samedi 4 février, au CAC à Concarneau, Jean-Pierre Porée, trésorier fédéral et mandataire financier de la campagne de François Hollande dans le Finistère, a réuni les trésoriers de section pour leur rappeler les règles en matière de financement des campagnes électorales.

Dans un premier temps, le trésorier a présenté les comptes de la Fédération, pour l'année 2011. «**La situation est saine**», a-t-il expliqué aux représentants des sections.

Pour la campagne qui est engagée, les règles sont très strictes. «**Aucune dépense ne peut être engagée sans l'accord du mandataire et du comité**



Jean-Pierre Porée, mandataire de François Hollande

de campagne», a rappelé Jean-Pierre Porée. Il ne s'agit pas d'empêcher les initiatives des sections mais de respecter scrupuleusement la législation en matière de financement de la vie politique qui précise que les dépenses ne peuvent être engagées que par les mandataires des candidats. Pour apprécier les coûts des actions envisagées localement (tracts annonçant les réunions publiques,

locations de salles, etc.) des formulaires (fiches de projet) ont été distribués aux secrétaires et trésoriers de sections.

Pour aider au financement des campagnes, Présidentielle et Législatives, les sympathisants peuvent faire des dons aux candidats socialistes. «**Il n'est pas nécessaire**

de verser de grosses sommes», précise Jean-Pierre Porée, mais ces dons peuvent permettre d'imprimer plus de tracts et d'affiches de manière à faire connaître à l'ensemble des électeurs les propositions de notre candidat.

Pour tout renseignement sur les dons : [02 98 43 44 39](tel:0298434439)

Interview

L'Histoire-Géo sacrifiée ?

Avec Amaury Chauou

«L'enseignement de l'Histoire-Géographie est en danger», estime Amaury Chauou, professeur en classes préparatoires à Brest et vice-président régional de l'APHG (Association des professeurs d'Histoire-Géographie).

Nous venons effectivement de tenir les États généraux de l'Histoire-Géographie qui ont mis en évidence la très grande inquiétude des enseignants. La dernière manifestation de ce genre avait été organisée en 1977. Cela montre bien la gravité de la situation.

Cap Finistère : De quelle manière l'enseignement de l'Histoire-Géo est-il menacé ?

Amaury Chauou : Il l'est directement pour les élèves de terminale Scientifique pour lesquels l'Histoire-Géographie est devenue une option. Cela signifie que 50% des bacheliers de la filière générale n'auront plus d'enseignement d'Histoire-Géo. Même nos collègues scientifiques, de maths ou de physiques, dénoncent cette décision. Les rectorats nous indiquent que les élèves pourront suivre les cours en option. Mais, on sait bien que si les « gros » lycées pourront le faire, il n'en ira pas de même dans les « petits établissements ». Enfin, en Première S les enseignants sont obligés de

survoler les 20 chapitres du programme en raison de l'épreuve anticipée en fin d'année de Première.



Cap Finistère : Que demandez-vous pour la formation des enseignants ?

Amaury Chauou : Il faut rétablir la formation initiale à la Fac et accompagner les collègues débutants en rétablissant une année de décharge partielle couplée à de la formation didactique. L'enseignement ne repose pas que sur la vocation. Il s'agit d'un métier technique qui demande une formation spécifique, pour l'utilisation des nouveaux outils multimédia mais aussi pour la pédagogie. Or, à l'heure actuelle, la formation continue est sacrifiée.

Nous savons bien que les professeurs n'ont pas à élaborer les programmes. Cependant, une concertation en amont, et une évaluation en aval, nous semble indispensable.

Cap Finistère : Que représente l'APHG et comment se sont déroulés les États généraux de l'Histoire-Géographie ?

Amaury Chauou : Nous sommes la plus ancienne association française de professeurs. Née au début du 20^e siècle l'APHG est très attachée au lien entre l'Histoire et la Géographie. Il s'agit d'une spécificité française à laquelle nous tenons beaucoup. Représentative des enseignants d'Histoire-Géo, l'APHG est un interlocuteur incontournable, pour le ministère de l'Éducation nationale mais aussi pour l'ensemble des institutions françaises.

Agenda

23 février
18h30 : Comité de campagne de la Présidentielle, au siège de la fédération à Quimper.

9 mars
A partir de 18h00 : « La place des femmes dans le programme de François Hollande », avec Danièle Bousquet, salle François Mitterrand à Pont-de-Buis.

20 mars
Vers 19h00 : Grand rassemblement avec François Hollande, à Rennes.
Départs en car à 14h00, pour informations et inscriptions : 02 98 53 20 22
gestion.ps29@wanadoo.fr

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 944 - Vendredi 17 février 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Rédaction : Yves FORMENTIN-MORY
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS
SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

TERRA MARIS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 12, rue des Halles Saint Louis
29200 BREST
Transféré au : Hameau d'Entreprises
Place Nicolas Copernic - 29280 PLOUZANÉ
490 750 999 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à Responsabilité Limitée **TERRA MARIS** a décidé de transférer le siège social du 12, rue des Halles Saint Louis - 29200 BREST au Hameau d'Entreprises, Place Nicolas Copernic - 29280 PLOUZANÉ et ce à compter rétroactivement du 1^{er} mai 2010 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

EARL DU BOIS DE PINS
Exploitation agricole à Responsabilité Limitée
au capital social de 298 500 euros
Siège social : Lan Ar C'Halvez
29860 BOURG-BLANC
RCS BREST 538 831 009

MODIFICATION

D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date à BOURG-BLANC du 7 février 2012, il résulte ce qui suit :

- Monsieur Arnaud JÉZÉQUEL est nommé comme gérant unique de la société à compter du 31 décembre 2011, pour une durée indéterminée, en remplacement de Madame Françoise L'HOSTIS, épouse QUILLÉVÉRÉ, gérante démissionnaire.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI TOURMALINE
SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
350 955 829 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE demeurant à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI BERYL
SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
351 574 686 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE demeurant à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI ARAGONITE
SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
350 947 511 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Jacques BARRAINE demeurant à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCI DOLOMITE
SCI au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 355, rue de l'Élorn
29200 BREST
350 948 246 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

En bref

Carte professionnelle européenne

Bernadette Vergnaud, députée socialiste européenne de l'Ouest, a été élue rapporteure de la directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles en Europe.

« Mon objectif final est la création d'une carte professionnelle européenne, garantie des compétences acquises, reconnue sur tout le territoire européen et outil performant de traçabilité et reconnaissance des carrières », a résumé Bernadette Vergnaud.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Fanch Roudaut, époux de Jeanne Roudaut, militante de la section des Abers.

Le secrétariat fédéral adresse à sa famille et à ses proches, ses plus sincères condoléances.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Hervé Le Bras, de la section de Daoulas.

Le secrétariat fédéral adresse à sa famille et à ses proches, ses plus sincères condoléances.

Monsieur Jacques BARRAINE demeurant à BREST (29200) 20, quai Commandant Malbert a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BREST (29200) 355, rue de l'Élorn, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST.

Pour avis.

IMAGIN'R

EURL au capital de 3 000 euros
Poullou Kerloc'h - 29770 PRIMELIN
500 090 964 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 7 janvier 2012, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet au 30 septembre 2011 et sa mise en liquidation amiable, sous le régime conventionnel.

Madame Brigitte GUILLEMOT, demeurant 8, quai Anatole France - 29770 AUDIERNE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8, quai Anatole France - 29770 AUDIERNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au RCS
Pour avis, Le Liquidateur.